

Séance du Conseil participatif de la faculté des Sciences de la Société N°1 du vendredi 30/09/2022 à 12h15  
(6220)

## PROCES VERBAL N°1

Présent-es en séance :	<u>Corps professoral</u> : Armelle Choplin, Cornelia Hummel, Michalis Nikiforos, Matthias Studer <u>Corps des CER</u> : Alina Datsii, Valentine Donzelot, Orlane Moynat <u>Corps du PAT</u> : Sandrine Billeau, Blaise Dupuis <u>Corps des étudiant-es</u> : Christopher Horta, Elsa Pais
Excusé-es :	<u>Corps professoral</u> : Delphine Gardey, Simon Hug (donne procuration à Alina Datsii), Nenad Stojanovic (donne procuration à Matthias Studer) <u>Corps des CER</u> : Carinne Domingos (donne procuration à Orlane Moynat)
Absent-es :	<u>Corps professoral</u> : Christian Brethaut <u>Corps des étudiant-es</u> : Ariana De Stefani, Noémie Gobert
Invité-es :	<u>Doyen</u> : Pascal Sciarini <u>Administratrice</u> : Laurence Bonapera <u>Assistante de l'Administratrice</u> : Lara Broi <u>Conseil académique</u> : Gaetan Clavien, Yali Chen <u>Corps des étudiant-es</u> : Yasmine Berrada
Procès-verbal assuré par	Lara Broi
Information sur la séance :	Participer à la réunion Zoom <a href="https://unige.zoom.us/j/63503498811">https://unige.zoom.us/j/63503498811</a>  Début de la séance : 12h15 Fin de la séance : 13h20

1. Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers
2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
3. Élections de la Présidence et du Bureau du Conseil participatif (quorum des présences requis)
4. Détermination des prochaines séances du conseil participatif
5. Communications du décanat
6. Modification des commissions Facultaires
7. Point d'information : modification de la composition de la commission de recherche du Fonds national suisse de la recherche scientifique (COREC)
8. Modification de la composition du comité scientifique du master en études genre
9. Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard le 26 septembre)
10. Divers

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
1	Conseil participatif	Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers	La séance est enregistrée pour les besoins du procès-verbal.	<b>L'ordre du jour est validé. 4 divers sont annoncés.</b>	
2	Conseil participatif	Approbation du procès-verbal de la séance précédente		<b>Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.</b>	
3	Conseil participatif	Élections de la Présidence et du Bureau du Conseil participatif (quorum des présences requis)	<p>La présidence ne peut être élue que si les 2/3 des membres sont présents ou représentés. Les modalités d'élection de la Présidence et du Bureau sont décrites dans le Règlement interne du Conseil participatif (voir en annexe). Les candidatures peuvent être déposées auprès de l'administratrice.</p> <p><i>"La nouvelle présidente est issue d'un autre corps que la présidente sortante sauf en cas d'absence de candidate déclarée d'un autre corps."</i></p> <p>L'élection de la présidence et du bureau se déroule en trois temps : d'abord le/la Président-e ensuite le/la vice-président-e puis le bureau</p> <p><b>Président/e</b> « <i>L'élection de la présidente a lieu au scrutin secret et uninominal. Est élue la candidate qui obtient la majorité relative des suffrages des membres présents ou représentés</i> ».</p> <p><b>Vice-président/e</b> <i>Rappel : selon le Règlement, le/la vice-président-e ne peut être membre du même corps que le/la Président-e.</i></p> <p><b>Bureau</b> « <i>Le bureau est composé de la présidence élue et de deux autres membres, chacun issu d'un des corps restant. Si un corps n'arrive pas à se mettre d'accord sur cette désignation, le Conseil procède à une élection, à la majorité relative, parmi les candidates proposées par ledit corps.</i> »</p>	<p><b>Le quorum des présences étant atteint, l'élection de la Présidence peut avoir lieu.</b></p> <p><b><u>Election du / de la président-e :</u></b> <b>M. Chistopher HORTA, du corps des étudiant-es est élu à l'unanimité (par bulletins secrets 14x OUI sur 14)</b></p> <p><b><u>Election du / de la vice-président-e :</u></b> <b>Mme Sandrine BILLEAU (PAT) est élue à l'unanimité à mains levées</b></p> <p><b><u>Election des autres membres du Bureau:</u></b> <b>La Professeure Armelle CHOPLIN et Mme Orlane MOYNAT (corps du CER) sont élues à l'unanimité.</b></p>	
4	Conseil participatif	Détermination des prochaines séances du conseil participatif	<p>Pour information séances des collègues des professeur-es :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⤴ 18 octobre 2022</li> <li>⤴ 15 novembre 2022</li> <li>⤴ 13 décembre 2022</li> </ul>	<b>Dates des prochaines séances du CP:</b> - 4 novembre 2022 à 12h15 - 16 décembre 2022 à 12h15	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
5	Conseil participatif	Communications du décanat	<p><u>Semaine de révision supplémentaire :</u> A la demande des étudiant-es : ajout d'une semaine de révision entre la fin des cours en mai et le début des examens en juin, ce qui repousse la date des examens d'une semaine.</p> <p><u>Proposition de changer le nom du bâtiment Carl Vogt:</u> « Lors de sa séance du 26 septembre, le Rectorat a décidé de changer le nom du bâtiment Uni Carl-Vogt et de remplacer le nom sur la façade par la mention « Université de Genève » en attendant le choix d'un nouveau nom. Les mentions Uni Carl-Vogt sur Internet seront aussi modifiées. »</p> <p><u>Capsules vidéo éthique :</u> Intégration de capsules vidéo sur l'éthique de la recherche proposées pour les enseignements de master, afin de répondre à la nécessité de développer la réflexivité sur l'éthique de la recherche en sciences sociales. Ces capsules sont disponibles sur le site de la commission de réflexion sur l'éthique de recherche de la faculté (<a href="https://www.unige.ch/sciences-societe/faculte/organisation/commissions-de-la-faculte/commission-dethique/">https://www.unige.ch/sciences-societe/faculte/organisation/commissions-de-la-faculte/commission-dethique/</a>).</p> <p><u>Déclaration au registre des liens d'intérêt (RLI) :</u> Il est rappelé que tous/tes les collaborateurs/trices de la faculté doivent répondre à cette enquête, même s'il n'y a pas d'activité extérieure à déclarer. Actuellement, seulement 50% environ des collaborateurs/trices ont rempli cette déclaration. Cette déclaration sera à renouveler tous les ans.</p> <p><u>Abandon doc.ch :</u> Le FNS a décidé de se désengager du programme Doc.ch, afin de concentrer son soutien sur les postdocs.</p> <p><u>Nouveaux logements accessibles à des doctorant-es et des post-doctorant-es à Thônex</u> Le Bureau des logements de l'Université (BLOG) a récemment ouvert l'inscription à une nouvelle résidence d'environ 70 studios neufs et meublés, réservée aux doctorant-es et post-doctorant-es de l'UNIGE.</p>	-	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
6	Décanat	Modification des commissions Facultaires	Document mis à jour en annexe de l'ordre du jour.  Sandrine Billeau fait remarquer qu'au sein de la commission de premier renouvellement le siège de CER est vacant depuis un moment et invite le corps concerné à trouver quelqu'un.	<b>La modification de la composition des commissions facultaires est approuvée à l'unanimité</b>	
7	Décanat	Point d'information : modification de la composition de la commission de recherche du Fonds national suisse de la recherche scientifique (COREC)	<i>La Commission de recherche du Fonds national suisse de la recherche scientifique (CR ou COREC) établit le lien entre l'Université de Genève et le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS).</i> <b>Membres</b> Professeur-es Jonas Pontusson et Marlyne Sahakian  <b>Suppléants</b> Professeurs Thomas Sattler et Didier Péclard	-	
8	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique du master en études genre	<b>Mme Ilana ELOIT (Directrice en lieu et place de Mme Delphine Gardey)</b> Mme Delphine GARDEY (reste membre) Mme Marylène LIEBER M. Jean-François STASZAK CA: ad interim Mme Nicole EFRANCEY DAO CER: M. Julien DEBONNEVILLE ETU: Mme Karen GROGNUZ	<b>La modification de la composition du comité scientifique du master en études genre est approuvée à l'unanimité.</b>	
9	Conseil participatif	Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard le 26 septembre)	Pour répondre à une question posée par Elsa Pais, le Doyen garantit la continuité de son soutien à la salle associative.	-	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
10	Conseil participatif	Divers	<p>1. Sandrine Billeau retire son divers concernant Uni Carl-Vogt, car ce point a déjà été annoncé par le Doyen.</p> <p>2. Cornelia Hummel ayant fait partie du groupe de réflexion "Cafétéria" a contacté la division des Bâtiments après avoir remarqué que, contrairement à ce qui avait été discuté, les cafétérias fermaient à 14h30 et qu'il n'était pas possible d'accéder au fond de la salle du côté parc.</p> <p>La division des Bâtiments cherche des solutions pour sécuriser les locaux des cuisines (les devis sont estimés entre Fr.300'000 et Fr.1'000'000), des discussions sont également en cours pour savoir qui va prendre en charge la facture de l'électricité, du chauffage, de la sécurité et ils ont adressé la demande au prestataire pour que la cafétéria côté parc soit entièrement ouverte de 7h30 à 16h00, sans obligation de consommation. Il est possible de consommer un repas fait maison aux tables de la cafétéria, mais pas des pique-niques achetés ailleurs entre 11h30 – 14h00.</p> <p>Côté parc, des tables ont été ramenées du côté avant de la cafétéria ; côté tram ce sera pour bientôt.</p> <p>La mise en service de l'espace micro-ondes à côté des ascenseurs est en cours.</p> <p>Le groupe temporaire "Cafétéria" va devenir une Commission et la Prof. Hummel invite les différents corps de la Faculté à y prendre part pour continuer les discussions avec la division des bâtiments. La division des bâtiments a demandé à la prof. Hummel d'écrire un exposé des motifs pour soutenir l'instauration formelle d'un droit à l'usage pour la communauté universitaire des cafétérias. Toutes idées sont à lui transmettre pour qu'elles puissent être intégrées au document.</p> <p>3. Blaise Dupuis annonce que la Prof. Ananya Roy recevra le Doctorat honoris causa 2022 lors de la cérémonie du Dies Academicus, le 14 octobre.</p> <p>Le 13 octobre, elle donnera une Masterclass dans le cadre du cours "Ville et mondialisation dans les Suds", et à 18h30 elle donnera une <a href="#">conférence</a> sur la justice spatiale et les mouvements sociaux au sein des universités pour les transformations.</p>	-	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>4. Alina Datsii indique qu'il faut trouver 2 remplaçant-es au sein de la commission facultaire sur les conditions de travail du CER. Sandrine Billeau, Blaise Dupuis, Estelle Sohier, Luca Piddu en font déjà partie et il serait souhaitable que d'autres professeur-es s'investissent dans cette commission.</p> <p>Elle alerte aussi sur la surcharge d'étudiant-es dont il faut encadrer les PdR en sciences politiques (normalement 12, maintenant 16 par assistant-e à charge complète) parce que le GSI ne prévoit pas assez d'assistant-es et ça se répercute sur la SDS. Elle s'inquiète sur la qualité de l'enseignement.</p> <p>Le Doyen assure que le pic est atteint cette année en raison de facteurs liés à la phase post-COVID. Dès l'année prochaine, à cause notamment des changements des conditions d'admission dans les universités suisses, le nombre d'étudiant-es devrait diminuer en troisième année de bachelor.</p> <p>Cornelia Hummel précise que depuis que les conditions d'admission ont changés, le nombre d'inscrit-es en Sociologie a chuté de la moitié en comparaison d'avant le COVID.</p> <p>Alina Datsii et ses collègues ont pu constater, après avoir posé la question à leurs étudiant-es, que la plupart d'entre eux/elles (env. 40%) avait raté leur première année dans une autre faculté, notamment en faculté de droit.</p> <p>Gaetan Clavien confirme que le nombre d'étudiant-es qui ont changé de faculté a nettement augmenté depuis deux ans.</p>		